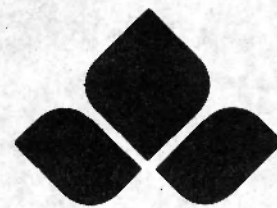


royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN



la fausse croisade du

libéralisme



M 2242 - 429 - 9 F DU 12 AU 25 JUIN 1985 - 15ème année - N° 429 - 9 F

**l'italie après
les élections**

(page 3)

**vers une société
multiculturelle ?**

(page 5)

**la décentralisation
difficile**

(pages 6-7)

**l'avenir de la
démocratie**

(page 12)



p. c. italien : les illusions perdues

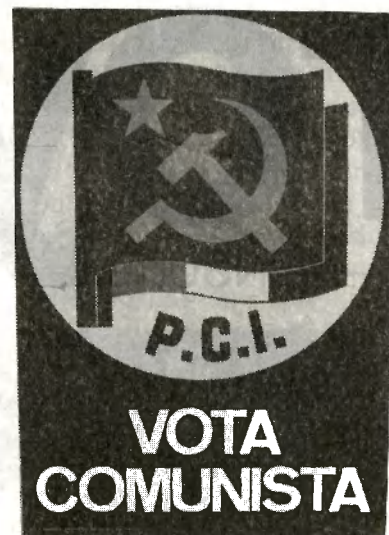
Les élections administratives italiennes du 12 mai dernier ont bouleversé le paysage politique transalpin.

Le parti communiste retombe sous la barre des 30%, la démocratie chrétienne retrouve la première place avec plus de 33%, le PS de Bettino Craxi progresse de plus de 2 points, porté par la bonne image du président du Conseil. La coalition gouvernementale dont certains prédisaient l'éclatement sor renforcée de l'épreuve alors que les communistes se retrouvent dans l'impasse, stratégique et tactique.

Le triple scrutin du 12 mai (régional, provincial et communal) a mis fin à l'ère du «sorpasso» (dépassement historique de la DC par le PCI) ouverte lors de l'élection européenne de juin 84 quand le PC avait obtenu 0,3% de plus que la Démocratie chrétienne. Aujourd'hui, les communistes perdent environ 4% de leurs voix par rapport à 84 et le secrétaire du Parti, Alessandro Natta subit là

un cuisant échec. La DC n'était plus le 1er parti italien et, plus grave, l'assise électorale du «Pentapartito», coalition gouvernementale regroupant 5 organisations : DC-PSI-Parti Libéral Parti Social Démocrate et Parti Républicain, était réduite. Spéculant sur une réédition en 85 du «sorpasso» de 84 Alessandro Natta avait publiquement envisagé une dissolution anticipée de la Chambre et un rôle moteur du PC dans la formation d'un nouveau gouvernement. L'intérêt de cette politisation extrême était double pour les communistes : recréer un dualisme strict du débat politique, la DC ou nous, afin d'évacuer du jeu les formations intermédiaires et, au premier chef, le parti socialiste. Resserrer les rangs du Parti dans la perspective d'une victoire historique et éclipser ainsi les contradictions internes de la rue des

Boutiques Obscures (1). Aucun de ces objectifs n'a été atteint. La DC retrouve une nouvelle jeunesse, le PS se renforce grâce à un apport de voix anciennement communistes. Ainsi, l'équilibre entre les 2 principales composantes du Pentapartito se maintient alors que libéraux de Valerio Zanone et sociaux-démocrates de Luigi Longo sortent affaiblis de l'épreuve, déservis, il est vrai, par les grands médias nationaux. Désormais le référendum du 9 juin prochain, voulu par les communistes sur la question de l'échelle mobile des salaires peut être abordé sereinement par le gouvernement. Fort de ses bons résultats, le secrétaire démocrate-chrétien De Mita va sans doute réclamer un renforcement de sa formation au sein de l'équipe gouvernementale. S'il semble acquis que Bettino Craxi conservera son poste de président du Conseil (la présence d'un socialiste à ces responsabilités n'ayant nullement nui à la clientèle électorale de la DC qui pouvait craindre un effet de «cannibalisation» du PS sur son électorat), il apparaît non moins certainement que De Mita va réclamer pour l'un des siens la présidence de la Républi-



que. Le septennat de Sandro Pertini arrive bientôt à échéance et le nom de Forlani circule comme un éventuel successeur au Quirinal. Après avoir perdu plusieurs grandes villes dont Rome il ne reste plus au PC qu'à entamer son auto-critique.

Antony SPANO

(1) Adresse du PCI à Rome.
(2) Stella e Corona : Etoile et Couronne, référence au logo du PMN constitué d'une couronne et de 2 étoiles.

ET LES ROYALISTES ?



Les royalistes du PMN continuent d'étendre l'influence de leur mouvement. De nouveaux sièges sont ouverts, à Milan, en Sicile et le PMN accueille dorénavant de nou-

veaux militants qui ne proviennent plus de la vieille droite. Lors de sa première participation à des élections, en 83 il avait bénéficié de la vague de sympathie consécutive au décès du roi Umberto II. Aujourd'hui, les positions politiques originales du Parti de Cesare Crosta et Fabio Torriero sont connues et les voix qui se portent sur les listes «Stella e Corona» (2) ne sont dues à aucune ambiguïté. Ainsi, le PMN a-t-il obtenu à Palerme (alors qu'il n'y possédait une section que depuis quelques mois) près de 4000 voix et manque de très peu l'élection d'un conseiller communal monarchiste. Le renouveau de l'idée royaliste se poursuit donc. Nous y resterons particulièrement attentifs.

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (50 F), 6 mois (95 F), un an (165 F), de soutien (300 F)*
(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste ♦

SOMMAIRE

p. 2 : Les illusions perdues - p. : Le vent d'Amérique - p. 4 : Vers une gauche alternative ? - Droits de l'homme - p. 5 : Réflexions sur la crise identitaire - pp. 6-7 : Le mauvais exemple de l'Equipe - p. 8 : Le thé au harem d'Archimède - La Nation Française - p. 3 : Le roi des 3 Evêchés - p. 10 : Le désenchantement du monde - p. 12 : Avenir de la Démocratie.

Dir. de la publication : Yvan Aumont
imprimé en France
diffusion dans les kiosques NMPP
commission paritaire : 51700
téléphone : 297.42.57

la fausse croisade du libéralisme

Le libéralisme est à la mode tous azimuts; le vent vient d'Amérique. Mais qu'y a-t-il de commun, outre-atlantique entre l'apparence du discours et la réalité de la pratique économique ?

Ce n'est sans doute pas un hasard si la réforme fiscale engagée par R. Reagan a eu autant d'écho en France. Certes ses propos emphatiques prêtent à sourire : « Nous les fils et les filles des premiers braves venus sur cette terre pour y créer une nouvelle vie de liberté, nous pouvons changer à nouveau l'Amérique, la changer pour toujours. Commençons donc : changeons le code fiscal ! ». Mais il faut se garder d'en rester là. Le caractère radical de la réforme proposée peut étonner chez un président conservateur : les 14 taux différents de l'impôt actuel seraient ramenés à 3; il y aurait une baisse de 7% pour les particuliers, ainsi qu'une hausse de 9% pour les sociétés. Qu'un républicain qui passait pour un partisan de « l'économie de l'offre », favorise les ménages aux dépens des entreprises ne constitue pas un petit paradoxe. Celui-ci aura au moins le mérite d'attirer l'attention de nos concitoyens sur le fait que dans la mère-patrie du libéralisme, la réglementation fiscale était encore plus compliquée qu'au berceau du colbertisme. Mais R. Reagan ne simplifie pas pour le plaisir, en analysant ses propositions dans le détail, on en découvre plusieurs qui sont révélatrices. Certaines facilités concernant les amortissements ou les investissements disparaissent, au détriment des industries lourdes (la sidérurgie, par exemple). Si l'on continue, bien-sûr, à pratiquer un protectionnisme sans complexe en leur faveur, on dirige néanmoins l'économie américaine vers de nouveaux secteurs, porteurs d'avenir. Voilà en quelque sorte, une utilisation intelligente du protectionnisme. En outre, derrière les élans lyriques du Président américain, c'est bien une nouvelle politique industrielle que l'on voit s'esquisser.

On aimerait que le même souci du long terme anime nos propres libéraux, souvent fascinés par l'Amérique. Car du côté de l'opposition, sans doute consciente du fait que la seule critique ne suffira pas pour remporter des législatives décisives, ce ne sont pas les propositions qui manquent ces temps-ci. De R. Monory à Raymond Barre, en passant par le congrès extraordinaire du RPR, il y a du libéralisme dans l'air; avec cependant, plus ou moins de

nuances. Le premier proposait récemment de « dénationaliser les banques et les entreprises; libérer tous les prix; plafonner l'impôt sur le revenu et alléger le poids de la double imposition sur le capital (...); supprimer le contrôle des changes; instituer un crédit d'impôt pour les investissements productifs des entreprises et la recherche; assouplir les conditions de l'emploi pour débloquer l'embauche ».

On retrouve à peu près les mêmes thèmes dans les 10 mesures économiques proposées par le parti de J. Chirac. A commencer, bien sûr, par les « dénationalisations » qui sont censées libérer les énergies d'entrepreneurs dynamiques bridés par le pouvoir socialiste. Comme si la logique et souvent l'inertie des grands groupes n'était pas, à peu de chose près, la même quel que soit leur statut juridique. Une partie de la droite veut aujourd'hui dénationaliser pour des raisons idéologiques, comme hier une partie de la gauche voulait nationaliser avant de se poser la question : pour quoi faire ? Au service de quelle projet économique à long terme ?

Pour « libérer » l'entreprise le RPR propose plusieurs dispositions : liberté des prix et abrogation de l'ordonnance de 1945, suppression de l'autorisation préalable de licenciement (intervention des conventions collectives), levée progressive du contrôle des changes, suppression des « seuils sociaux » pendant 5 ans... Certes tout n'est pas de la même veine et le RPR souhaite un développement de l'actionnariat des salariés et même de l'intéressement que l'on ressort du placard, mais on a nettement l'impression qu'il s'agit là de concessions de pure forme à un gaullisme d'ancienne manière qui n'est plus opératoire depuis belle lurette. Par ailleurs, plusieurs de ces propositions seraient plus crédibles si elles avaient été mises en œuvre lorsque l'actuelle opposition détenait le pouvoir. Pire, l'autorisation administrative pour tout licenciement a été instituée par J. Chirac en 1975, et la taxe professionnelle, dont on demande aujourd'hui la diminution voire la suppression à terme, a été créée en 1976. Le premier ministre de l'époque était encore un certain... Jacques Chirac. Lorsque J. Toubon dénonce la « socialisation

progressive de la France en marche depuis 40 ans », il ferait bien de faire le compte des années où ses amis ont tenu les rênes.

Bien sûr d'autres propositions sont intéressantes, notamment en matière de politique familiale (congé parental d'éducation, salaire familial égal à la moitié du SMIC pour les familles de 3 enfants et plus...) Or, non seulement on ne nous dit pas comment elles seront financées, mais on nous promet même des réductions d'impôts (abaissment de toutes les tranches de l'IRPP, réduction de 25% de la taxe professionnelle) ! Et savez-vous par quel miracle on parviendra à ce résultat ? Selon A. Juppé, secrétaire national du RPR au redressement économique et social, « ces allègements seraient compensés par des économies budgétaires réelles ». Ce qui est à faire « hennir les constellations » et à faire claquer d'hilarité 10 générations de ministres des Finances, socialistes ou conservateurs.

Sous une apparente lourdeur, R. Barre est plus fin, l'entretien accordé récemment à « L'Express » en témoigne. Certes, en libéral conséquent, il demeure lui aussi très attaché aux « grands équilibres » et souhaite parvenir à un excédent de la balance des paiements, à une réduction de l'endettement extérieur et de l'inflation... mais il ne cache pas que les remèdes qu'il préconise imposent des efforts. Même si sa « politique du progrès et de stabilité », n'est pas, mais pas du tout, comparable à la « politique de rigueur » des socialistes. Et il le prouve puisque, dans le second cas on se serre la ceinture inutilement, alors que dans le premier c'est pour rétablir la confiance !

A propos du libéralisme aussi,



l'ancien premier ministre est plus habile : « Je suis relativement optimiste sur ce point, à condition que nous évitions de tomber dans l'ultra-libéralisme, dont j'entends qu'on le préconise ici ou là; celui-ci est purement idéologique et n'a rien à voir avec le libéralisme pratique que l'on observe dans les sociétés et les économies que l'on qualifie aujourd'hui de libérales; je pense, notamment, à l'Allemagne fédérale ou aux Etats-Unis ».

On se demande qui ces propos peuvent viser. Ou plutôt on se le demanderait si sa rivalité politique avec J. Chirac (et subsidiairement VGE) n'était, par querelle sur la cohabitation interposée, de notoriété publique. Car les propositions du RPR, pour contestables qu'elles soient, placent ce parti dans une hypothèse de participation au gouvernement, après une éventuelle victoire de l'opposition. Raymond Barre, lui, vise directement les présidentielles et, en l'absence d'un parti qui le soutienne (même s'il contourne l'obstacle en distribuant des « labels » aux candidats députés). L'ancien Premier ministre a intérêt à jouer la radicalisation à outrance. Même si, sur le plan économique, il se montre finalement plus pragmatique, ou plus prudent, comme on voudra.

Alain SOLARI

demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et les brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom

Prénom

Année de naissance Profession ou études

Adresse

.....

.....

désire recevoir **sans engagement de ma part** une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à :
« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS.

De la Pentecôte au 1er juin
un nombre considérable de mani-
festations et réunions politiques
avaient lieu. Nos militants en ont
visités un bon nombre. Nous leur
avons demandé de nous ren-
voyer des plus intéressantes.

vers une gauche «alternative» ?

Refusant la gauche libérale au pouvoir comme la gauche étatiste incarnée par le P.C.F., ils sont nombreux depuis quelques mois, à souhaiter l'émergence d'une «troisième gauche», d'un «pôle alternatif».

Le week-end de la Pentecôte a versé ses grâces sur la gauche «différente», celle qui ne succombe pas aux séductions de Laurent Fabius et qui grimace à la vue de Georges Marchais. Les «Rencontres de pratiques alternatives» ont réuni durant trois jours ceux qui souhaitent, encore confusément, l'émergence d'un troisième courant à gauche. Ils ont tous, ou presque, la trentaine finissante, sont entrés en politique en mai 68 et ont traversé tous les «trips» et tous les «ismes» de la décennie précédente : gauchisme, tiers-mondisme, féminisme... En 81, ils ont voté socialiste, avec le peu de foi qui leur restait. Aujourd'hui, blasés et déçus, ils espèrent à nouveau, mais avec le détachement et l'ironie de ceux qui ont fait l'expérience de toutes les impasses. Pourquoi ce réveil ? L'exemple allemand joue un grand rôle : outre-Rhin, les Grünen (verts) montrent leur capacité à «changer la vie» ici et maintenant, tout en ayant une pratique institutionnelle à tous les échelons politiques. La progression en France des idéologies de droite, notamment avec l'effet Le Pen, incite également à sortir de la torpeur. Enfin, pour certains, se profilent de nouveaux mouvements sociaux (S.O.S.-racisme, Syndicat des chômeurs, mouvement associatif, etc) qui pourraient être porteurs à terme d'un projet politique.

Faute de mieux, et l'œil pointé vers la R.F.A., ils se disent «alternatifs». Et puis, c'est le mot qui les divise le moins. Car le mouvement alternatif est extrêmement hétérogène. On peut y distinguer trois courants principaux, présents aux «Rencontres» des 25, 26 et 27 mai :

— les écologistes, regroupés dans le parti «Les Verts», qui se réclame de «l'écologie politique».

Ils ont le mérite d'être organisés et d'avoir toujours le vent en poupe, même s'il s'agit parfois d'une brise légère (leurs résultats électoraux sont honorables). Outre les thèmes traditionnels de l'écologie (lutte contre le productivisme, refus du nucléaire, démocratie directe), les Verts récusent le clivage droite-gauche, certains allant jusqu'à prôner l'apolitisme le plus complet («Ma seule préoccupation pour l'échéance de 86, c'est la vente de mon papier recyclé» dira un participant des «Rencontres»).

— La mouvance autogestionnaire,

libertaire, pacifiste, régionaliste, antimilitariste, elle accueille les nombreuses dissidences du PSU, les animateurs d'«Union dans les luttes» et les déçus de toutes les gauches. Les plus politiques militent à la F.G.A. (Fédération pour une gauche alternative), les plus intellectuels se retrouvent dans le C.I.N.E.L. de Félix Guattari (Centre d'initiatives pour de nouveaux espaces de liberté).

— l'extrême-gauche, toujours bien vivante, tenait ce même week-end de Pentecôte, sa fête annuelle à Presles. 20.000 entrées revendiquées, ce n'est pas si mal. La Ligue communiste révolutionnaire et Lutte ouvrière, organisateurs de la fête, sont les deux principaux mouvements de l'extrême-gauche française. D'obédience trotskyste, ils entraînent dans leur sillage les maoïstes du P.C.M.L. (le Parti communiste marxiste-léniniste de Pierre Bauby) et quelques autres groupes «révolutionnaires» invertébrés.

Les représentants de ces trois courants ont un intérêt manifeste à s'unir, même si les intentions sont différentes, voire divergentes : peu de points communs entre un Didier Anger, pour lequel le rassemblement ne peut se faire qu'autour des «Verts» sans référence au «socialisme», et un Alain Krivine, s'efforçant de construire un «parti révolutionnaire», sinon un intérêt tactique immédiat. Les éléments de désunion existent donc, entre les trois courants et en chacun d'eux : les écologistes sont

divisés entre les politiques et les apolitiques, ces derniers ne se souciant guère des élections et paniquant à l'idée de s'allier avec des «marxistes-léninistes». Les autogestionnaires subissent l'attraction d'un P.S. qui réussirait son aggrégation et redoutent toute nouvelle ouverture «marginale», tel Bernard Ravenelle, du P.S.U., Arlette Laguillier (L.O.) se distingue de la L.C.R. par son purisme révolutionnaire, qui la conduit à se méfier du «courant alternatif» pour lui préférer le «courant continu dans le communisme».

Si les élections de 86 incitent à l'apparition d'un pôle alternatif, il manque à ce dernier un projet théorique, qu'esquisse l'économiste Alain Lipietz, participant des «Rencontres» : «La «première gauche», celle du Programme commun, voulait pousser les «avantages acquis» du compromis «fordien» des années 60. C'est impossible car le modèle de développement qui sous-tendait ce compromis est en crise. La «deuxième gauche» l'avait compris mais s'est trop vite rendue aux «contraintes» que lui imposait la restructuration capitaliste. Il faut que se lève une «troisième gauche», porteuse d'un projet alternatif aux «contraintes» duquel il faudra pousser la restructuration à se soumettre. Cela veut dire construire une force politique... mais d'abord un projet social».

Corine TOLLEMER

droits de l'homme

Toute initiative pour la défense des droits de l'homme doit être saluée et soutenue.

Les 30 et 31 mai un colloque et des cérémonies organisés à l'initiative du gouvernement français ont pris les allures d'une «grand-messe des droits de l'homme». Air de messe confirmé par la présence d'une importante caution chrétienne (l'évêque anglican D.Tutu, le cardinal Helder Camara, message enregistré de Lech Walesa...) à une opération qui se voulait aussi la célébration d'un acquis laïc et républicain, le concept de droit de l'homme faisant référence à la Déclaration de 1789 et à la philosophie des Lumières... Les contradictions doctrinales étaient donc bien visibles, le mélange des genres aussi, comme le soulignent Bertrand Le Gendre et Edwy Plenel dans un article du «Monde» : «Comme si les droits de l'homme étaient désormais devenus le degré zéro de la pensée politique, le fourre-tout des attentes les plus diverses...». Pourtant chacun s'ac-

corde à reconnaître que malgré contradictions et arrière-pensées politiques ces manifestations furent positives pour l'image de la France dans le monde et pour les victimes des dictatures. Car il faut parler haut et fort des victimes pour les sauver, c'est la grande leçon comprise par des organismes comme Amnesty International durant ces dernières années. C'est pourquoi Elie Wiesel, avait raison de s'étonner, en marge de ce colloque, «de critiques moins insistantes, plus rares, à l'encontre des pays de l'Est, d'une trop faible représentation des «dissidents» (1). Bonne raison pour signaler une initiative privée, celle de l'Association pour la Russie Libre (2) qui, dès le lendemain, devait réparer quelque peu cette négligence. L'A.R.L. qui est spécialisée dans la diffusion de samizdats et autres «flèches postales» au-delà du rideau de fer, et dans la sensibilisation

des hommes politiques français au sort des prisonniers politiques d'URSS, avait organisé un colloque sur le Goulag aujourd'hui.

Des témoignages fort émouvants comme celui de Dimitri Sesemann qui connut les camps soviétiques par deux fois dans sa vie, ou instructifs comme celui d'Abraham Shiffrin, auteur d'un «Guide des camps» réalisé sur la base de centaines d'interviews d'anciens prisonniers, furent complétés par la projection du film «Ce que cachent les Soviétiques» sur les camps de Riga, qui laisse pantois devant le courage des cinéastes.

Manifestation gouvernementale, colloque organisé à l'initiative de quelques militants isolés des droits de l'homme, tout est bon, tout doit être encouragé pour que notre peuple n'oublie pas que son bonheur est précaire et ne peut se renforcer qu'en travaillant à diminuer le malheur des peuples réduits en esclavage.

F.A.

(1) «Le Monde», 2-3 juin 1985.

(2) Association pour la Russie Libre BP 1195 - 16, 75764 Paris Cedex (rapport d'activité contre 6 F en timbres).

réflexions sur la crise «identitaire»

Le 1er juin, le Grand Orient de France organisait un colloque : «vers des sociétés multiculturelles : un monde pluriel ?».

Immigration, choc des cultures, identité nationale, ces thèmes, tout d'abord lancés dans le débat politique, sont aujourd'hui explorés plus sereinement dans les cercles intellectuels. Après le colloque du Club de l'Horloge («Immigration : la préférence nationale») et celui organisé par le Parti socialiste sur «L'identité française», avant le débat sur l'immigration à l'Assemblée nationale, le Grand Orient de France, première organisation maçonnique française, s'est à son tour penché sur ces sujets d'actualité. Pour se faire, Roger Leray, Grand Maître du G.O.D.F., avait convié à cet échange d'idées des personnalités de première importance.

Françoise Gaspard, maire de Dreux avant que la droite alliée au Front national n'emporte la fameuse élection, a eu le difficile honneur d'ouvrir les débats. Elle l'a fait avec l'énergie et l'intelligence de celle qui a affronté, presque physiquement, la bêtise et la haine. Invitée à discourir sur «la crise identitaire», Françoise Gaspard a commencé par expliquer son absence volontaire au colloque du P.S. Poser comme sujet «l'identité française», c'est postuler ou sous-entendre son existence, ignorer la question qui mériterait débat : y a-t-il une «identité française» ? Interrogation aujourd'hui essentielle, à laquelle tente de répondre Françoise Gaspard. L'étymologie donne une première indication : identité, ce qui est semblable. La quête de l'identité, c'est la recherche du même. Le premier élément d'identité, le plus souvent avancé, c'est l'appartenance à une même culture. Cette perception d'une «culture française» aux contours bien définis, aux «grands auteurs» reconnus, est un produit du XIXe siècle et de son école laïque. Au

XVIIIe siècle, la culture française est européenne. En remontant plus loin dans le temps, on ne trouve pas d'unité culturelle, mais au contraire une extraordinaire diversité, un mélange tumultueux de multiples apports extérieurs. «Il n'y a pas en France de culture spécifique, même s'il existe une composante occidentale dominante». L'Histoire peut-elle alors répondre à cette recherche de l'identique ? Non plus, puisque nous savons que nos origines ne s'enracinent pas dans une même «souche» et que la formule «nos ancêtres les gaulois» est la marque de cette recherche nostalgique d'identité. La religion peut-elle ? Si la religion catholique est la première de France, elle n'est pas la seule, et des études montrent une christianisation somme toute récente de notre pays. N'évoquons pas enfin la «race française» sur un territoire qui a été une mosaïque d'ethnies. Au terme de sa prospection, Françoise Gaspard reconnaît deux éléments d'identité, certes fragiles et très relatifs : la langue, quoiqu'elle ait été imposée par la force politique et qu'elle ne soit pas propre à l'hexagone, les institutions, la construction séculaire de l'Etat. En définitive, affirme-t-elle, «l'identité n'est que la volonté de vivre ensemble, le résultat de cette volonté, individuelle et collective».

La crise identitaire, toujours selon Françoise Gaspard, est la prise de conscience, à retardement, que la France n'est plus le centre du monde, l'épicentre du progrès technique qu'elle a été un moment. Au sortir de 30 années de croissance que l'on croyait indéfinie, cette découverte fait vaciller. D'où la recherche de soi-même à travers des réflexes primitifs et tribaux, le refuge dans un passé mythique. Pour F. Gas-

pard, être français ne s'exprime pas dans cette fuite, mais dans l'actualisation des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité...

Bruno Etienne, ethnologue, travaille depuis 25 ans sur le monde arabe et musulman. Sa communication, menée avec humour, sera la plus forte de cette journée. Il s'emploie à démontrer comment, en France, l'intégration de l'étranger est conçue par la superposition de trois éléments : la nationalité, la citoyenneté et la culture. On devient citoyen français en adoptant la nationalité et en épousant la culture, c'est-à-dire «l'imaginaire judéo-chrétien», repris et laïcisé par la République. L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la révocation de l'édit de Nantes participent de cette notion d'intégration, que le régime républicain pousse à son comble. Et Bruno Etienne lance quelques phrases que l'enceinte du Grand Orient n'a sans doute pas l'habitude de recevoir : «Dans l'Etat national jacobin français, il y a toujours une place d'exclusion (...) Assimiler, c'est rendre semblable, c'est-à-dire disparaître en tant qu'immigré, devenir bon Français, laïc et républicain». Par le choc de l'immigration, «la transformation de la République laïque française est à nos portes». Désormais, la reconnaissance des particularismes l'emportera sur celle des généralités. Si l'on sait que l'intégration sociale s'obtient par la mimésis ou le sacrifice, et que la violence n'est plus canalisée dans nos sociétés modernes par le rituel, combien faudra-t-il tuer d'immigrés pour parvenir à cette intégration ? se demande en provocateur Bruno Etienne. La difficulté des immigrés maghrébins vient du fait qu'ils n'ont pas d'«église musulmane» qui pourrait s'imposer à l'Etat comme interlocuteur valable. Difficulté dans notre «République jacobine» qui a un mal théorique fou à reconnaître les associations, qui se contente de les «tolérer» quand le rapport de force l'y oblige, à la différence de la démocratie américaine.

Gérard Fuchs, directeur de l'Office national de l'immigration, pose le problème de l'immigration dans les termes d'Alfred Sauvy : «Si les richesses ne vont pas aux hommes, les hommes viendront aux richesses». Il prolonge sa démonstration par la défense prudente et nuancée des mesures d'insertion adoptées par le gouvernement depuis 1981. Mais si Gérard Fuchs croit en la détermination de l'Etat, il n'ignore pas le rôle que doit jouer la société civile, notamment dans le cadre de la décentralisation. La concertation entre forces de l'ordre, personnel de l'Education nationale et responsables d'associations,

prônée par le rapport Bonne-maison. A Epinay, municipalité de Bonnemaison, la délinquance a régressé de 2 à 3%. A Dreux, où le Front national défend une toute autre philosophie, la délinquance a progressé de 55%. Etonnant, même s'il faut toujours rester prudent avec ce genre de statistiques. En pariant sur la «capacité d'auto-organisation» du tissu associatif, Fuchs répond en partie aux inquiétudes de Bruno Etienne.

Claude Julien, directeur du «Monde diplomatique» a abordé la question des sociétés multiculturelles en dénonçant la contradiction entre un discours mondialiste permanent et le renforcement des nationalismes sur toute la planète. Olivier Stirn, après avoir balayé les banalités qu'on oppose à la société multiculturelle, émet l'intention de compléter la Déclaration des Droits de l'Homme de 89, en y adjoignant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les droits des immigrés et des réfugiés...

Yves Jouffa, président de la Ligue des Droits de l'Homme, a défendu les expériences d'insertion des immigrés que tentent certaines communes : de l'élection de «conseillers municipaux associés» (comme à Mons-en-Barœul) à la mise en place de commissions extra-municipales, en passant par le référendum local, de nombreuses initiatives permettent d'associer les immigrés à la vie du pays. Sans abandonner la revendication du droit de vote, Yves Jouffa rejoint d'une certaine façon la position prudente de François Mitterrand sur le sujet, exposée il y a quelques semaines devant le congrès de la Ligue des Droits de l'Homme. Cependant, Jouffa ne peut que regretter que «le pays de la Grande Révolution, celui qui se donne en modèle au monde, arrive si souvent en retard en matière de droits».

Si la tribune fut disserte et brillante, la salle le lui a bien rendu. Parmi les interventions, notons celle de cette jeune fille qui se demande si le droit de vote des immigrés aux seules élections locales ne produira pas des quarts ou des moitiés de citoyens, et s'il ne conviendrait pas mieux d'accorder une pleine et entière citoyenneté. Remarquons également cet Algérien qui dit «frémir» à l'idée d'entendre répéter par des millions de petits Français le vers de La Marseillaise : «Qu'un sang impur abreuve nos sillons».

Alors, allons-nous vers un monde pluriel, et les sociétés seront-elles de plus en plus multiculturelles ? Réponse positive, aux deux sens du terme, pour les participants à ce colloque.

Emmanuel MOUSSET

décentralisation :

le mauvais exemple de l'équi

A l'heure où l'on dresse les premiers bilans des réformes de 1982 et 1983, des multiples lois et décrets qui ont suivi, il nous a paru intéressant d'analyser les nouveaux pouvoirs et les nouveaux enjeux de l'administration locale. Responsabilités accrues mais aussi luttes d'influences; que l'exemple de l'Équipement, permet de mettre en lumière.

En effet, parce qu'elle touche à la fois aux domaines de l'urbanisme, du logement, des équipements scolaires, des transports et de l'infrastructure routière, la décentralisation de l'Équipement reste l'un des axes principaux de la vaste réforme opérée depuis 1982. A cette simple énumération, on se doute, qu'ici, la limpidité n'est guère de mise. D'autant que, bien loin des textes et des transferts «par blocs» souhaités par le législateur, la réalité révèle une indescriptible confusion. Une description complète des prérogatives décentralisées serait fastidieuse; on ne s'en tiendra qu'aux aspects essentiels.

— En matière de logement, le rôle principal est dévolu à la Région qui définit les priorités pour l'habitat, à charge ensuite pour le département et les communes de définir leurs propres programmes. La décentralisation s'arrête là puisque c'est toujours l'État qui répartit la plus grande part des aides et des crédits.

— La réforme est déjà plus significative lorsqu'on aborde la question des transports : schémas régionaux et plans départementaux sont désormais élaborés respectivement par les conseils régionaux et généraux après consultation des partenaires intéressés. On ne saurait pourtant ajouter «en toute indépendance», lorsqu'on connaît les puissantes pressions que les «lobbies» des transports (RATP, SNCF pour ne citer qu'elles) exercent sur les élus...

— Quant à la construction, l'équipement et l'entretien des établissements scolaires, le droit commun les attribue aux communes (pour les écoles maternelles, primaires et les collèges) ou aux départements (pour les lycées et L.E.P.)

Mais l'aspect primordial de la réforme de l'Équipement demeure malgré tout l'urbanisme. L'État jusqu'alors, et par le biais des directions départementales de

l'Équipement, dominait toutes les procédures. Par un brusque mouvement de balancier, les communes se voient accorder d'énormes prérogatives. Elles ont aujourd'hui l'initiative de l'élaboration du «schéma directeur» (qui coordonne les projets d'aménagements intercommunaux). De plus chaque commune contrôle l'élaboration de son plan d'occupation des sols (POS); plan qui, dans le cadre des orientations du schéma directeur, définit les conditions d'utilisation des sols et d'implantation des constructions. Le POS étant lui même approuvé par délibération du conseil municipal.

Enfin, les communes déjà pourvues d'un POS peuvent instruire les demandes et délivrent en leur nom propre les autorisations d'occupation des sols (lotissements, certificats d'urbanisme, permis de construire...).

On ne saurait remettre en cause la noble ambition qui a présidé à ces nombreux transferts : restaurer la démocratie locale, «responsabiliser» les élus locaux en leur octroyant de nouvelles et larges prérogatives (ceux-ci n'ont plus l'excuse de la «volonté étatique» pour se dégager des questions délicates). Mais dans les faits, la situation n'est pas toujours idyllique.

HYPOCRISIES ET DISPARITÉS

Premier leurre de la réforme : les «grandioses» libertés communales. Si les villes importantes tirent plus ou moins leur épingle du jeu, les petites et moyennes communes n'ont pas la «carrure» nécessaire pour endosser leurs nouvelles prérogatives et possèdent en droit des pouvoirs qu'elles ne peuvent exercer en fait. L'instruction des POS et des permis de construire est, à cet égard, tout à fait typique. Ces communes n'ont pas les services nécessaires



ni les agents compétents pour la mener à bien. Ce sont toujours les directions départementales de l'Équipement qui remplissent cette mission (elles travaillent en l'espèce comme «bureaux d'études gratuits»). Il faudrait aussi revenir, en matière d'investissement, sur l'énorme erreur de la «dotation globale d'équipement» (cf. l'enquête de «l'Express» du 8 mars 1985). Avant celle-ci, les quelques 6.000 à 7.000 communes qui investissaient obtenaient de l'État une participation financière de 7 à 10%. Aujourd'hui, la même somme est systématiquement partagée entre les 36.433 communes. Résultat de ce «saupoudrage» : le taux est passé à 2,2% et la participation n'a plus guère d'utilité (un projet de loi envisage d'ailleurs de revenir, pour les communes de moins de 10.000 habitants, à l'ancien système des subventions spécifiques).

Au chapitre de la tartufferie, cette fois de la part des élus locaux, mentionnons les problèmes de concertation. Transports, routes, urbanisme, assainissement : autant de domaines étroitement imbriqués qui rendent nécessaires une collaboration de tous les instants entre les différentes collectivités. C'est évident et les représentants de celles-ci le clament assez en public. Mais dans les innombrables «commissions de concertation», les attitudes changent : maintes collectivités arrivent avec des instructions préalables et se retirent lorsqu'on ne fait pas droit à leurs exigences. Dans ces conditions, les projets d'équipement prennent un inévitable retard. On connaît la conduite bien souvent négative des partis politiques au niveau national; la décentralisation, en son état actuel, ne fait que transposer cette situation au niveau local. Quand

pement



mairie, conseil général et conseil régional sont de couleurs politiques différentes, l'impasse est assurée.

Souligner les hypocrisies (prévisibles) de la réforme n'est pas tout, encore faut-il insister sur les disparités qu'elle a fait naître entre les différents acteurs territoriaux. L'un des phénomènes majeurs de ces derniers temps est, sans conteste, l'irrésistible montée en puissance du département. Les textes de la décentralisation, ont l'inconvénient de favoriser une certaine confusion des compétences. Il existe désormais une croyance, au sein de l'exécutif départemental et parmi ses interlocuteurs (hommes politiques, syndicats, associations) que le Conseil Général jouit d'une compétence de droit commun pour tout ce qui concerne l'équipement du département, interprétation fautive mais dont il se

sert pour accroître son emprise sur les petites communes. L'article 23 de la loi de 1982 l'y incite, qui dispose que le département apporte aux communes un «soutien» à l'exercice de leur compétence. L'aide n'est évidemment pas désintéressée et, après la direction de l'Équipement, les maires se sont trouvés un nouveau suzerain. Dans bien des cas, les petites et moyennes communes se débattent dans un double lien de vassalité. Un lien triple même si l'on tient compte de l'État : le vieillard, quoi qu'on en dise, n'est pas encore dépouillé de toutes ses hardes. A côté de ses compétences propres, de ses interventions au nom de l'intérêt national, il conserve un fort pouvoir tutélaire. C'est l'hypothèse du **contrôle de légalité** a posteriori qui demeure fréquent (il est à noter que, désormais la conciliation en matière de litiges n'est plus de mise; tout se termine au contentieux dans une atmosphère d'affrontement désagréable). C'est aussi et surtout la **tutelle technique**. La décentralisation étant censée alléger cette «bête noire» des élus locaux, notamment en matière d'urbanisme, domaines où les prescriptions techniques foisonnent. Aux dernières nouvelles elle se porte comme un charme, et l'élaboration d'un «Code des procédures techniques» est sans cesse retardée pour le plus grand bénéfice de l'administration centrale qui seule, peut se reconnaître dans le maquis des textes.

La décentralisation n'est pourtant pas un vain mot. Il suffit, pour s'en convaincre, de constater la lente décadence de ces services extérieurs de l'État que sont les directions départementales de l'Équipement.

GRANDEUR ET DECLIN DES D.D.E.

Inconnues ou presque du grand public, «monstre froid» aux yeux des élus locaux, elles étaient jadis des structures aux formes et aux activités tentaculaires. Omniprésence et omniscience n'y ont pourtant rien fait : les réformes du septennat ont touché de plein fouet ces «organismes déconcentrés».

Leurs capacités financières sont aujourd'hui limitées; une partie importante des crédits que leur accordait l'État a disparu avec le gonflement de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la nouvelle dotation globale de décentralisation (DGD). Bon nombre des dossiers antérieurement soumis à leur compétence tendent à leur échapper.

Un exemple ? La décision par les grandes villes de traiter elles-mêmes leurs permis de construire. Elle a occasionné une considérable perte d'activité pour les D.D.E., de sévères réductions de personnel ont suivi, sans éviter totalement la gabegie liée à la persistance de services semblables dans les villes et les départements.

Ce déclin a entraîné de fondamentales modifications dans l'attitude des directions. Trois voies nouvelles s'offrent à elles. Elles sont, peut-être plus qu'auparavant, les «chiens de garde» du préfet; leur connaissance du terrain leur permettant de faire jouer, plus rapidement, leur contrôle de légalité. Elles sont aussi un frein à l'avidité départementale. Paradoxalement, les communes qui les vouaient jadis aux gémonies, apprécient désormais ces DDE protectrices de leur intérêt. Enfin, perdant leur visage d'instrument de la justice divine (l'État), les DDE apparaissent finalement comme les dernières structures favorisant les rencontres, le dialogue. Soutenues par l'autorité que leur confèrent des compétences techniques éprouvées, elles veillent à ce que chaque collectivité puisse s'exprimer et se voit accorder effectivement les droits reconnus par la loi. C'est souvent par leur entremise qu'un relatif équilibre s'instaure, que des blocages sont évités et que la concertation supplante la simple consultation.

Mais les directeurs départementaux de l'équipement ne sauraient se rassurer à si bon compte car, à terme, c'est la survie même des DDE qui peut être remise en cause. Il faut dire que, depuis deux ans, les DDE portent en elles-mêmes de puissants germes d'affaiblissement. Elles se trouvent désormais en porte-à-faux sur deux aspects de leur organisation : leurs missions et leurs moyens.

Pour ce qui est des missions : l'urbanisme est la principale, or elle appartient de droit aux communes (dont les plus grandes, nous l'avons vu, retirent une large part de leur confiance aux services extérieurs de l'État), quant aux moyens, le trait caractérisant les DDE est sans doute le rôle essentiel que joue le Conseil général dans leur financement. Le département utilise ces services déconcentrés et il le paye cher.

L'exemple du Val-de-Marne est, à ce titre, tout à fait frappant. Le Conseil général y paye la quasi-totalité des dépenses de fonctionnement des services DDE, rémunère 300 des 1000 agents de la Direction, possède une fraction des bâtiments ou engins qu'elle utilise et participe assez largement au financement des opérations d'équipement par elle menées.

Cette source de financement pourrait se révéler préjudiciable aux DDE : les départements, qui se posent en orienteurs des communes, supportent de moins en moins la subordination à des normes légales ou réglementaires que leur rappellent systématiquement les Directions de l'Équipement. S'ils venaient à retirer leurs crédits aux DDE ainsi que les services auxquels ils ont droit (le transfert des compétences, on le sait, doit s'accompagner du transfert des services correspondants), l'écèlement des DDE serait consommé, il faudrait en assumer les conséquences...

D'ardentes discussions se poursuivent actuellement, au niveau gouvernemental, quant à l'avenir de ces structures; le ministre de l'Équipement désirant préserver l'unité des services et le ministre de l'Intérieur proposant une décentralisation «pure et dure» au profit des collectivités (ce qui entraînerait une partition des DDE).

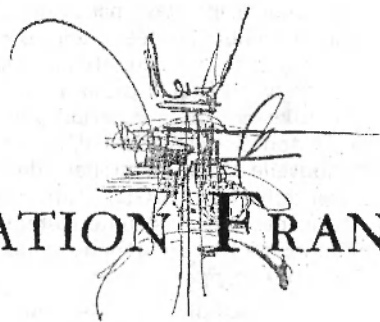
Les Conseils Généraux piaffent d'impatience et il y a fort à parier qu'ils auront gain de cause.

Ce que nous avons décrit pour l'Équipement se retrouve dans bien d'autres domaines. L'un des principaux objectifs de la décentralisation était de simplifier les procédures. La pratique révèle souvent une complexification de celles-ci. Cette gigantesque réforme devrait permettre aux élus locaux de découvrir de nouvelles formes de dialogue; elle enfante souvent conflits de compétences et blocages. Situation désastreuse lorsque l'on connaît le schéma de la loi en matière d'arbitrage. Rien n'est prévu pour sortir des fréquentes impasses et le préfet, souvent tenu à l'écart, se révèle incapable de pallier cette carence.

Nous sommes encore dans une phase transitoire. Demain, avec l'accroissement du rôle de la région, assistera-t-on à un meilleur partage des responsabilités ou bien au contraire à une multiplication des conflits et à une véritable paralysie aux graves conséquences économiques ? Dès aujourd'hui il faut redéfinir des mécanismes d'arbitrage aux différents niveaux, en réfléchissant notamment sur l'utilité des services extérieurs de l'État, sans quoi l'ensemble de la réforme est menacé.

Laurent GRANGERET

LA NATION FRANÇAISE



Le philosophe Pierre Boutang est une personnalité bien connue de nos lecteurs. Mais parmi ceux-ci combien savent que, parallèlement à la rédaction de ses œuvres, il anima pendant près de douze ans un hebdomadaire ?

L'intérêt principal de la thèse de Patrick Louis est de nous révéler cette autre face du talent de l'infatigable philosophe royaliste. De 1955 à 1967, Pierre Boutang fut l'inspirateur, le rédacteur en chef, la cheville ouvrière de l'hebdomadaire « La Nation Française ».

Etonnant journal que nous découvrons-là et qui fut sans doute un moment fondamental de l'histoire du royalisme français.

« La Nation Française » naquit d'une scission au sein d'« Aspects de la France ». La volonté affirmée était de renouveler la pensée royaliste, tout en se gardant d'une ad-

miration servile pour Maurras.

Beaucoup d'intellectuels de droite et d'écrivains y collaborèrent (parmi lesquels on peut citer Roger Nimier, Antoine Blondin, Gabriel Marcel, Gustave Thibon, Jules Monnerot, Jean Madiran, Gabriel Matzneff, Philippe de Saint Robert, etc.), mais peu y participèrent du début à la fin, exception faite de Pierre Boutang et de Philippe Ariès. En effet, l'engagement politique du journal devait se modifier au fil des années. D'abord résolument hostile à la IV^{ème} République, « La Nation Française » devait se rallier à

la V^{ème} République. Tout en condamnant la politique algérienne du général de Gaulle et développant un discours « Algérie française », le journal royaliste refusa de mettre en cause l'œuvre de restauration de l'Etat entreprise par le Général. L'ambiguïté apparente de ses prises de position (soutien et condamnation simultanées du général de Gaulle) entraîna, pour l'hebdomadaire, le départ d'un certain nombre de ses rédacteurs (qui se retrouvèrent à « L'Esprit Public ») et la désaffection de ses lecteurs.

L'Algérie perdue, sans cesser de cultiver un certain ressentiment, « La Nation Française » affirma de plus en plus clairement son gaullisme royaliste. Attentive aux relations entre le général de Gaulle et

le comte de Paris, elle estimait que la logique des institutions de la nouvelle république devait conduire à la restauration monarchique. Ce cheminement, original pour l'époque, mais qui annonce la réalité du royalisme d'aujourd'hui, lui fut fatal, ses lecteurs ne le suivant pas.

A côté de ses engagements politiques, la « Nation Française » développa une philosophie de l'homme résolument traditionaliste, tout en restant ouverte aux nouveaux courants de la création artistique contemporaine.

S'appuyant systématiquement sur des citations, Patrick Louis nous donne le ton du journal. Nous découvrons ainsi des textes dont l'actualité ne se dément pas. Pierre Boutang : ... « le suffrage universel ne peut, finalement, que reconnaître sa vocation - héroïque ou historique - à incarner l'unité de la nation et à procurer la continuité de l'Etat ». Michel Chretien... « Il faut supprimer la relégation (en attendant de réformer de fond en comble un système pénitentiaire indigne, quels que soient les dévouements en jeu) »... Pierre Boutang : ... « un nationalisme mesuré, ordonné au temps présent, ne s'oppose pas aux autres nationalismes européens, mais à la puissance croissante, et parfois convergente, des deux empires, pourtant nés d'un rêve ou d'un cauchemard de l'Europe... » Philippe de Saint Robert : ... « Le comte de Paris apparaît comme le seul continuateur possible de l'œuvre entreprise par le général de Gaulle, dans ce qu'elle a qui l'identifie à la pérennité de la France ». Cette thèse peut servir à nourrir nos réflexions d'aujourd'hui, tout en nous rappelant des événements de l'histoire du royalisme.

Bien sûr, un travail universitaire ne doit pas céder à la tentation du panégyrique, et Patrick Louis fait des critiques qu'il appartient à chacun de juger.

Quoi qu'il en soit, cette thèse nous apparaît comme un fabuleux réservoir d'idées. Il faut la lire.

Sylvie FERNOY

IMAGES



Depuis un an ou deux nombre de films français ont pour sujet le choc culturel, économique et social consécutif à l'installation à la périphérie des grandes villes d'immigrés (maghrébins pour la plupart). La qualité pure « beur » se vend bien au cinéma mais hélas ! rares sont les films réussis. Voici une heureuse exception.

Avec ce premier film, Mehdi Charef nous livre une œuvre brillante et agréable à regarder car il parvient à éviter les clichés que des films racoleurs, cherchant à occuper un créneau purement commercial avaient multipliés. Rien de pire que ces regards portés de l'extérieur par un cinéaste qui ne connaît pas le sujet, ou de l'intérieur par un réalisateur qui le connaît trop bien et a tendance à en rajouter.

Le premier élément qui contribue à la réussite du « Thé au harem d'Archimède » est le scénario, tiré d'un roman de Mehdi Charef lui-même. Les situations décrites sont vécues dans les banlieues et les cités-dortoirs, et les problèmes évoqués (chômage, violence, prostitution...) ne sont pas alourdis par un discours moralisateur. Les deux « héros » (Pat et Madj) sont des salauds, ils n'hésitent pas à voler à la tire, à saccager les caves

de leur cité, à faire se prostituer une jeune alcoolique sans ressources, mais par moment, il savent faire preuve de tendresse et de solidarité. Dans un cas comme dans l'autre Mehdi Charef n'en tire aucune conclusion, il se contente de décrire des situations où il n'y a pas d'un côté les gentils Arabes et de l'autre de méchants Français (ou l'inverse) mais une bande de jeunes (Français et immigrés confondus) en état de révolte contre leurs conditions de vie.

Le second élément qui fait du « Thé au harem d'Archimède » un succès est le décor. Toutes les séquences sont filmées en décor naturel et les cités de banlieue ne servent pas de faire-valoir pour le scénario mais font partie intégrante du film au même titre que les personnages et les situations.

Enfin il y a dans ce premier film un désir et un plaisir de filmer que l'on ne retrouve que chez les grands réalisateurs. « Le Thé au harem d'Archimède » se situe dans la lignée des meilleurs films du cinéma français de « Zéro de conduite » au « 400 coups » bien qu'il ne soit pas exempt, dans quelques séquences, de facilités qui heureusement ne nuisent pas à la réussite d'ensemble de ce film.

Patrice LE ROUÉ

Patrick Louis - Contribution à l'étude du mouvement royaliste : l'hebdomadaire « La Nation Française », 1955-1967 - sous la direction de Pierre Albert. Environ 500 pages ronéotées. Les lecteurs qui ont commandé cette thèse avant le 1^{er} juin (au prix de 150 F) doivent l'avoir maintenant reçue. Il nous en reste quelques exemplaires que nous vendons désormais 225 F (franco de port) à l'ordre de « Royaliste » CCP 18 104 06 N Paris.



henri II : le roi des trois évêchés

Certes c'est ce qu'on appelle un «pavé» (près de 700 pages...) mais nous l'avons lu quasiment d'un trait, tant nous étions curieux de voir ce que le talent et la science de l'archiviste en chef, Ivan Cloulas, déjà aiguisés par ses travaux sur «Catherine de Médicis» (Fayard, 1979), et sur «Laurent le Magnifique» (Fayard, 1982) allaient nous apprendre sur ce «mauvais roi» que fut Henri II.

Le livre est bien le reflet de l'époque avec ses mœurs encore empesées par l'esprit chevaleresque du Moyen Âge et déjà empreintes de cet hédonisme de haut vol, l'un des signes les plus nets de la Renaissance, double personnalité d'un siècle si bien représentée par le père d'Henri II, François Ier, le roi-chevalier. Henri II, lui, né en 1519 et sur le trône de 1547 à sa mort en 1559, n'a pas droit dans les manuels d'histoire ou dans la «légende» à une telle auréole à la fois valeureuse et fastueuse.

Et pourtant un historien consciencieux, qui plus est plume alerte et claire, comme Ivan Cloulas, n'a pas besoin de beaucoup se forcer pour nous démontrer qu'Henri II s'il eut moins de panache que son père et prédécesseur fut aussi sinon un grand du moins un bon monarque. Il suffit à l'auteur de décrire notamment ce que fut la diplomatie, si capétienne, donc si profondément liée aux intérêts à long terme de la France, d'Henri II.

L'ALLIANCE TURQUE

Tous les efforts de Sa Majesté très chrétienne tendirent alors à réduire la puissance hégémonique des Habsbourg et autres forces hostiles au royaume de France en Europe : dès 1550 le roi Valois reprit Boulogne aux Anglais qui n'en purent mais et deux ans plus tard il n'hésita pas à resserrer l'alliance avec le sultan-calife ot-

toman de Constantinople, inaugurée par François Ier, au grand dam de la catholicité; Henri II ne craignit pas de choquer encore celle-ci, toujours en 1552, en s'alliant tactiquement aux protestants d'Allemagne, narguant Charles-Quint et renforçant notre influence sur le Rhin.

Forts de ces appuis les Français purent ainsi grossir le royaume de Metz, Toul et Verdun, les fameux «Trois-Evêchés» auxquels le nom d'Henri II devrait rester attaché comme celui de Louis XIV à la Franche-Comté ou de Louis XV à la Corse. A propos de cette île, sait-on que la France d'Henri II la posséda un temps, deux siècles avant le Bien-Aimé, mais préféra s'en défaire au moment de la paix de Cateau-Cambrésis (1558) lorsque le roi sentit que son peuple avait besoin de souffler ? Des conquêtes d'Henri II il subsista, outre les Trois-Evêchés, la fameuse place-forte de Calais «ce pistolet braqué au cœur de l'ennemi anglais», que le duc de Guise avait récupéré au nom de la France en 1558, après plus de deux siècles d'occupation indue par les Anglo-Saxons.

LES SECRETARIATS D'ETAT

Ce bilan extérieur d'un règne relativement court (12 ans), n'est pas terni par celui de l'intérieur. Certes, la décision d'instaurer la peine capitale pour les protestants

de France pratiquant clandestinement leur culte fut inique et maladroite, même si elle fut prise au nom de l'unité encore relativement fragile de la nation; mais sur un plan plus général et durable, le règne d'Henri de Valois fut marqué par de nombreuses réformes étatiques de première importance : création du «conseil des affaires» et de quatre secrétariats d'Etat, véritables embryons de gouvernement moderne et instauration de plus de justice par la nomination de soixante présidiaux, tribunaux intermédiaires entre les bailliages et les parlements.



■ Diane de Poitiers

Et comment oublier, même si ce fut au prix du bonheur conjugal de Catherine de Médicis, qu'Henri II fut, avec Diane de Poitiers, le héros d'une des plus émouvantes passions de l'histoire de France : un jeune homme de vingt ans aimant de passion une femme qui le lui rendit bien même si elle aurait pu, quant à l'âge, être sa mère...

JPPH

Ivan Cloulas -Henri II- Fayard, 691 p. avec 50 illustrations en noir et blanc. Prix franco : 159 F.

l'anarchisme de droite

Anarchiste de droite. Le paradoxe est amusant. Mais sait-on ce qu'il recouvre ?

Jeune historien à qui l'on doit notamment une analyse solide des «Collaborateurs» et un ouvrage très intéressant sur «L'Entre-deux-Mai», Pascal Ory a écrit, sur cette variété d'anarchisme, un essai-pamphlet qui a été souvent mal accueilli par la critique. Le ton employé peut en effet déplaire, et le tableau prêter à discussion dans son détail. D'ailleurs, l'auteur prévient lui-même qu'il s'agit d'un livre déplaisant...

Mais l'analyse est forte, sous le ton badin. Originale aussi : personne, semble-t-il, n'avait jusqu'à présent essayé d'approfondir cette anti-idéologie qui s'exprime dans les œuvres croisées de Lautner, Audiard, Melville, Yanne, Aymé, Céline et tant d'autres. Parmi les points - ou lieux - communs de ces auteurs populaires un certain cynisme, beaucoup de dérision, et surtout un immense mépris sur fond de nostalgie du brave vieux monde disparu.

Cette pose hyper-machiste, style John Wayne, cette attitude hautaine, genre Delon dans «Le Samouraï», sont d'ailleurs éminemment rentables. Dialoguistes, écrivains, romanciers, scénaristes, acteurs, nos anarchistes de droite sont des auteurs à succès, qui influencent largement la culture contemporaine. Ce constat, quelque peu négligé s'inscrit en faux contre la thèse archibattue de l'hégémonie culturelle de la gauche : la culture française populaire a été, et probablement sera massivement anarchiste de droite. Il n'y a pas de quoi s'en réjouir.

B. LA RICHARDAIS

Pascal Ory L'anarchisme de droite
prix franco : 78 F.

**achetez vos livres
à notre
service librairie**

L'essai que Marcel Gauchet vient de consacrer à l'«histoire politique de la religion» est de ceux qui vous hantent et vous travaillent longtemps, sans que vous soyez sûr dans l'instant où vous venez d'achever sa lecture du terme où il vous mènera. Avant même d'esquisser les remarques critiques qui vous viennent sur le coup à l'esprit, on est retenu par le scrupule de ne pas s'être laissé porté assez loin dans les directions proposées et le riche parcours analytique où nous invite une réflexion d'une redoutable logique. Son objet est au fond notre modernité, notre situation fondamentale de sujets sécularisés dans un monde que les dieux ont déserté. L'histoire vient en auxiliaire pour nous aider à nous comprendre nous-même, savoir pourquoi nous en sommes là, livrés à «l'inexpiable contradiction du désir inhérent au fait même d'être sujet».

Cette façon de poser le problème évite les faux fuyants, et surtout celui qui consiste à éviter la question du religieux en lui-même, en dépit des réserves fondamentales que l'on peut formuler sur son mode de traitement. Je ne suis pas sûr, en effet, que Gauchet ne renoue pas directement avec la génération antérieure à Marx, celle qui, certes, ne traitait pas le religieux comme une «superstructure» mais comme mouvement d'autoémancipation. Lessing, Kant, Hegel, ce dernier surtout, avait déjà entrepris de montrer dans l'histoire des religions le processus par lequel l'humanité parvient à la conscience d'elle-même. L'anticléricalisme bétasse du XIXe siècle a sans doute aboli chez quelques successeurs ce que les initiateurs reconnaissaient de positif dans le rôle du christianisme et que redécouvre Marcel Gauchet. S'inscrire dans un courant de pensée déjà bien repéré n'est d'ailleurs pas forcément un défaut, d'autant que celui-ci a déterminé des travaux (Durckheim, Max Weber, Rudolf Otto) qui sont restés quelque peu en plan... Il est heureux que le fil soit renoué. Il l'est dans un autre registre par René Girard. Le point de vue de Gauchet est réducteur ? Cela ne signifie pas que dans son ordre bien délimité il n'est pas légitime. Méthodologiquement, un espace d'intériorité est laissé aux croyants qui permet d'envisager que le religieux demeure au-delà de l'irrépressible sécularisation.

Mais cet espace lui-même est problématique, puisque si par exemple les Eglises établies, peuvent selon notre analyste se perpétuer, ce sera «sur des bases individuelles d'adhésion et de fonctionnement sans plus rien de commun avec leur teneur d'origine». A sa manière, le concile Vatican II conforma cette façon de voir, lorsqu'il reconnaît une juste appréciation de l'autonomie des choses terrestres : «(Si par autonomie des choses terrestre, lit-on dans la constitution Gaudium et Spes, on veut dire que les choses créées et les sociétés elles-mêmes ont leurs lois et leurs valeurs propres, quel homme doit peu à peu apprendre à connaître, à utiliser et à organiser, une telle autonomie est pleinement légitime : non seulement elle est revendiquée par les hommes de notre temps, mais elle correspond à la volonté du Créateur. C'est en vertu de la création même que toutes choses sont établies selon leur consistance, leur vérité et leurs excellence propres, avec leur ordonnance et leurs lois spécifiques)». Néanmoins, il n'est pas sûr que cette juste autonomie de la création corresponde exactement à la totale émancipation de l'homme abandonné à lui-même. Pour Gauchet, le rôle proprement institutionnel du religieux a pris fin, son rôle culturel peut fort bien rejaillir. Mais le culturel peut-il subsister hors institution, et n'est-il pas imaginable que le christianisme revienne en

le désenchantement du monde

gérard
leclerc



force en divers pôles de la société civile ? C'est dans le champ problématique défini ma plus grave objection.

N'y a-t-il pas place dans une société sécularisée pour une instance spirituelle indépendante d'une autre essence que le politique et l'administratif, pour donner un éclairage d'ordre éthique dans le débat incessant que suscitent les impasses de la modernité ? Le rôle que joue aujourd'hui Jean-Paul II dans le concert médiatique est-il réductible à une simple mise en scène, ou inscrit-il dans les rapports sociaux un irréductible espace d'intervention du spirituel ?

Par ailleurs, la nature même du christianisme, celle du catholicisme (et de l'orthodoxie) au-delà du protestantisme singulièrement privilégié par Marcel Gauchet, implique une organisation spécifique liée à sa mission sacramentelle, se refuse à une sécularisation qui s'attaquerait cette fois à sa spécificité même et non à la juste autonomie du temporel. Point crucial : le mouvement de désenchantement du monde s'attaque-il vraiment aussi à cela ?

La réduction méthodologique du religieux au culturel conduit à la négation du sacramentel, et donc à la foi elle-même. Le Père Gustave Martelet dans un livre de premier ordre (1) a repéré le processus de dissolution de la foi, à travers toutes les contamination de la culture dominante. Distinguant trois types de sécularisation (l'un légitime, la seconde réductrice, la troisième abortive de la foi), le théologien discerne le risque d'un effacement radical de l'Eglise, à travers la disparition du prêtre dont le troisième type de sécularisation prophétisé par Nietzsche trace clairement la perspective. Justement, que devient le prêtre dans la société au-delà du religieux qui nous échoit ? Son code social est-il encore même imaginable ?

Me voilà donc tombé dans le travers que j'énonçais en commençant : critiquer avant même d'avoir épuisé la démarche du livre au risque de paraître indifférent à sa force démonstrative. Mais c'est précisément parce que je n'y suis pas insensible que je me défends si vite de la séduction. Il me faut donc indiquer à quel point me paraît pertinente une analyse qui rompt avec une description linéaire du phéno-

même religieux et montre au contraire toutes les ruptures révolutionnaires qui le caractérisent, depuis le stade initial d'intégration cosmique, biologique aux cycles du ciel, des éléments et des espèces, en passant par la naissance de l'Etat qui permet le passage de l'immobilité à l'histoire, jusqu'au judaïsme et au christianisme qui changent fondamentalement le rapport de l'homme à la nature et au divin.

Cette transformation se marque dans la sphère politique par le caractère du prince chrétien : «Sa légitimité sacrée, il la tient de son assimilation, directe ou diffuse, à un médiateur d'abord incomparablement plus légitime que lui, mieux surtout porteur d'une dénonciation incontournable, même si muette de l'illégitimité de ses prétentions christomorphiques».

L'analyse du phénomène politique ne manquera pas de soutenir durablement notre propre réflexion : «La genèse du fait démocratique, en particulier, ne peut s'entendre sur la longue durée, à notre sens, que comme la mise en place d'une forme subjective de fonctionnement social. L'avènement de la démocratie, c'est le passage de la société de religion, c'est-à-dire de la société assujettie, à la société sujette d'elle-même en tant que société structurée hors religion...» Une conception simpliste de l'émancipation moderne pourrait facilement donner une traduction totalitaire de cette belle déclaration de principes, qui n'est d'ailleurs pas absente chez nombre de théoriciens d'un corps social parvenu à la pleine conscience de lui-même et assumant souverainement son destin. Marcel Gauchet échappe totalement à ces travers en montrant comment le processus démocratique échappe à cet idéal au profit de modalités et de règles de l'action collective d'un type nouveau et complexe. En effet, la conception rousseauiste de «l'union délibérée des volontés insituantes au sein de l'acte collectif n'a plus de support pour l'accréditer». Deux siècles de démocratie démontrent, au contraire, qu'il y a séparation de plus en plus nette par rapport à la société d'une instance gestionnaire spécialisée qui permet l'émancipation des sujets sociaux, et cela d'autant plus que l'avenir n'est plus déterminé par une eschatologie idéologique qui en politique avait pris le relais du religieux. L'avenir lui-même est libéré, rendu à l'inconnu et donc à l'ouverture de l'imprévisible.

Cela a des conséquences sur l'articulation de l'Etat et de la société civile. L'Etat s'autonomise de plus en plus. Gauchet parle de séparation du politique, de l'accentuation de l'impersonnalité fonctionnelle du pouvoir et la neutralisation de l'Etat par l'invisible continuité au nom de laquelle de plus en plus largement il gouverne.

Cela ne va pas contre la société civile, mais contribue à l'émanciper : nous allons vers une nouvelle phase de libéralisation, la vitalité créatrice des liens noués par les individus étant rendue possible par la sécurité qui assure la puissance publique. Mais voilà déjà trop de condensation d'une pensée bien dense ! Gauchet donne à penser. Il faut le suivre pas à pas, pour le discuter pied à pied dans sa dialectique serrée. Malgré la difficulté, car cela en vaut la peine.

Gérard LECLERC

Marcel Gauchet - *Le désenchantement du monde* - NRF-Gallimard. Prix franco : 105 F.
(1) G. Martelet - *Deux mille ans d'Eglise en question*, éditions du Cerf. Je ne saurais trop recommander cet ouvrage à ceux qui se soucient du conflit entre la modernité et la Foi.

ACTION ROYALISTE

● **MAINE ET LOIRE.** Nos abonnés, lecteurs et sympathisants sont invités à se mettre en rapport avec notre délégation angevine (N.A.R. BP 253, 49002 Angers cedex) qui leur donnera toutes précisions utiles afin de pouvoir participer à la réunion qui aura lieu le 20 juin. Au cours de cette réunion seront abordés les principaux points qui feront l'objet des débats de la prochaine réunion du Conseil National du mouvement.

GERARD LECLERC A ANGERS

Invité par le Club Nouvelle Citoyenneté et la librairie Richer, Gérard Leclerc sera à Angers le lundi 24 juin pour présenter son livre «La Bataille de l'Ecole».

La conférence-débat aura lieu à 20 h 30 à l'hôtel Jeanne de Laval, 34, bd du Roi René.

Rappel : nos lecteurs peuvent se procurer le livre de Gérard Leclerc auprès de notre service librairie. Prix franco : 1 ex. : 100 F - 3 ex. : 283 F.

● **NUMERO «SPECIAL VACANCES».** Comme chaque année, nous publierons un numéro de «Royaliste» «spécial vacances» qui paraîtra le 9 juillet. Spécialement destiné à nous faire connaître auprès d'un public nouveau, ce numéro sera un outil de propa-

gande exceptionnel. Afin de nous permettre de prévoir son tirage avec précision, nous vous demandons de nous en passer commande dès aujourd'hui. Tarif : 1 ex. : 10F - 5 ex. : 35 F - 10 ex. : 60 F - 20 ex. : 100 F - 50 ex. : 150 F. (règlements à l'ordre de «Royaliste». CCP 18 104 06 N Paris.

● MAISON DE FRANCE

L'Association des Amis de la Maison de France avait organisé le 20 mai dernier une réception à la Terrasse Martini des Champs-Élysées. Cette manifestation célébrait un double anniversaire : celui du Prince Jean (né le 19 juin 1965 à Boulogne-Billancourt) et celui de l'Association qui fêtait ainsi brillamment la clôture de sa première année d'activité.

Adhérents de l'association, journalistes, représentants de Maisons royales étrangères, se pressaient très nombreux autour des fondateurs de l'association qui ne cachaient pas leur satisfaction devant le bilan déjà très positif de leur action.

Comme nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises, nous ne pouvons qu'inciter nos lecteurs à apporter leur soutien à cette association. L'adhésion (100 F par an) permet en outre de recevoir le journal trimestriel «Alliance Royale»).

Association des Amis de la Maison de France, B.P. 314, 75356 Paris cedex 08.

Nos lecteurs parisiens sont des privilégiés ! La fréquentation assidue de nos locaux leur permet de bénéficier régulièrement des soldes et des occasions intéressantes de notre service librairie. Nous voulons réparer aujourd'hui cette injustice en ouvrant nos «fonds de placard», par l'intermédiaire du journal, à l'ensemble de nos lecteurs.

Pierre ANDREU - Vie et mort de Max Jacob - 318 p. 58 F
Première biographie critique du grand poète, ce livre est aussi celui d'une longue amitié.

Pierre AUBÉ - Baudouin IV de Jérusalem, le roi lépreux - 500 p. 58 F
Figure étonnante que celle de ce roi de 14 ans, atteint de la lèpre, chef de guerre prestigieux à 17 ans mettant en échec les immenses forces de l'Islam unifié.

Bertrand BELLON - Le pouvoir financier et l'industrie en France - 270 p. 44 F
Pour comprendre et pénétrer au cœur des groupes financiers actuels, rien de tel que le livre de Bellon qui nous en explique la genèse, le fonctionnement et les stratégies.

Alain de BOISSIEU - Pour servir le Général - 290 p. 50 F
Les mémoires du gendre de de Gaulle sont celles d'un témoin «bien placé» pour nous faire pénétrer dans l'intimité de l'homme du 18 Juin.

Claudie et Jacques BROUELLE
Apocalypse Mao - 300 p. 36 F
Revenus eux-mêmes de l'utopie maoïste, les auteurs brossent un tableau sans fard et lucide de la Chine de Mao qu'ils ont connu de l'intérieur.

Pierre CHAUNU - Le temps des réformes - 570 p. 70 F
Un des «classiques» du grand historien qui traite ici de la crise de la chrétienté du 13ème au 16ème siècle.

André FONTAINE - Histoire de la guerre froide - 2 vol. 1070 p. 48 F
Spécialiste de politique étrangère, l'actuel directeur du «Monde» a écrit là un ouvrage indispensable à qui veut comprendre les péripéties et les enjeux de l'affrontement qui oppose les deux blocs.

Règlements à «Royaliste» CCP 18 104 06 N Paris. Frais de port : ajouter 15 F au montant de la commande. (Port gratuit à partir de 200 F.

● CONFÉRENCES DU

MERCREDI

Chaque semaine se tiennent les conférences-débat des «Mercredis de la N.A.R.» où nous accueillons, autour d'un invité, les amis ou sympathisants de la N.A.R. et les lecteurs de «Royaliste».

Les conférences se tiennent dans les locaux du journal, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris (Métro Bourse ou Palais-Royal) et commencent à 20 heures précises (fermeture des portes de l'immeuble après cette heure), elles se terminent vers 22 heures.

Ceux qui le désirent peuvent alors rester pour dîner (participation aux frais 17 F) et poursuivre ainsi les discussions engagées.

L'entrée de la conférence est libre et gratuite.

Mercredi 12 juin. Pendant douze ans (de 1955 à 1967) notre ami Pierre Boutang a été le tenace animateur de «La Nation Française». L'histoire de cet hebdomadaire qui a marqué d'une façon importante la vie du royalisme moderne

méritait d'être étudiée. C'est ce que vient de faire tout récemment Patrick LOUIS dans une importante thèse universitaire qu'il viendra nous présenter.

Mercredi 19 Juin - Ancien Président du Conseil, maintes fois ministre, le président Edgar FAURE a été un acteur de premier plan de la vie politique de notre pays pendant la 4ème et la 5ème République. C'est dire combien ses «Mémoires» sont passionnantes et font découvrir bien des aspects cachés des événements auxquels il a pris part. Il a accepté de venir nous en parler et de se soumettre au feu de nos questions.

Mercredi 26 Juin - Travaillant dans les milieux de l'édition depuis de nombreuses années, Philippe DELAROCHE vient de sauter le pas et de publier son premier roman «J'entends quelque'un venir», chaleureusement salué par la critique. C'est donc à la fois comme auteur et comme éditeur qu'il donnera une conférence sur le thème «A quoi sert le roman dans les temps modernes ?».

session "jeunes"

Comme chaque année à pareille époque, la N.A.R. organise une session de formation et d'information s'adressant aux lycéens et étudiants, qu'ils soient adhérents, sympathisants ou simplement curieux vis-à-vis de la NAR.

La session se tiendra le 20 et le 30 juin près de Beauvais. Elle est ouverte à tous, militants ou curieux, et vous permettra de mieux connaître la NAR, son histoire, ses orientations...

Elle sera animée par Antony Spano et plusieurs cadres de la N.A.R.; Bertrand Renouvin sera là

pour répondre aux questions que vous voudrez lui poser.

Au programme : les problèmes de l'Education, la Politique étrangère, Une autre politique économique est-elle possible ? Monarchie et Démocratie. Perspectives stratégiques. Pourquoi s'engage ?

Prix : 85 F comprenant l'hébergement, trois repas et un petit déjeuner (apporter un sac de couchage).

Transport, à partir de Paris : 110 F (minibus). Il faut s'inscrire dès aujourd'hui en nous écrivant ou en téléphonant.

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA SESSION «JEUNES» à retourner à la NAR, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris

Nom/Prénom :

Adresse :

Téléphone :

S'inscrit à la session des 29 et 30 juin et verse pour cela 85 F (hébergement et repas)

S'inscrit (éventuellement) pour le transport en minibus au départ de Paris et verse pour cela 110 F.

Versement à l'ordre de «Royaliste» CCP 18 104 06 N Paris.

ÉDITORIAL

Sous ce titre austère, commençons par une insolence. A observer les chefs de l'opposition, on s'aperçoit qu'ils peuvent être classés en deux catégories : il y a ceux qui parlent pour ne rien dire et ceux qui disent tout en taisant. La différence semble inexistante. Quelques exemples montrent cependant qu'elle ne manque pas de pertinence. Ainsi M. Chirac se range de toute évidence dans le premier groupe : il parle énormément et promet tant et tant - à ses troupes, à celle de ses voisins barristes, giscardiens, lepeniste, aux fameux déçus du socialisme - que son message devient insignifiant par surabondance. Plus rusés, MM. Barre, Giscard et Léotard disent au contraire des choses de gros bon sens (pas de démagogie, regarder les réalités en face) qui leur permettent de taire leurs véritables projet tout en persuadant qu'ils en ont. En d'autres termes, ce n'est pas, comme on dit, la même qualité de silence.

LE BON VIEUX TEMPS ?

Les raisons de cette prudence bruyante ou matoise sont connues : avant le grand affrontement avec le pouvoir, l'heure est aux rivalités entre des hommes qui ont gouverné ensemble, et qu'aucune idéologie ne permet de distinguer. Il faut donc qu'ils créent entre eux une différence artificielle, par le langage et l'attitude, par le jeu des promesses ou par leur absence.

S'agit-il de l'habituelle démagogie des périodes pré-électorales ? A mon avis, c'est beaucoup plus que cela. Ces discours sans contenu, ce pur «travail d'image» créent une situation nouvelle, même si la politique-spectacle est une déjà vieille réalité, même si les programmes s'estompaient depuis longtemps derrière les mythologies. Nous avons connu, sous la 3ème République, un parti républicain qui combattait pour une conception générale de l'homme et de la société. Après la guerre, existait une démocratie chrétienne qui exprimait une tradition spécifique, aisément repérable, et un parti communiste dont le portrait n'est plus à faire. Au début de la Vème, le gaullisme a représenté un projet global et le Parti socialiste, après le congrès d'Epinal, a incarné une espérance précise, même si elle était partiellement illusoire. Aujourd'hui, il semble que nous soyons entrés dans une période de confusion : les traditions politiques deviennent une mixture inconsistante (gaullisme et libéralisme, courant libéral et libertaire) et les concepts, à force de circuler d'un camp à l'autre, finissent par ne plus rien signifier. Mais il ne sert à rien de se la-

l'avenir de la démocratie



par
**bertrand
renouvin**

partient aux républicains qui ont un projet spécifique et une attitude exclusive) elle a donné au pays le suffrage universel, qui s'est pleinement réalisé avec de Gaulle. La République ainsi accomplie cesse d'être un parti et une tradition de combat pour redevenir la chose de tous, le bien commun. Prenons la tradition socialiste. Elle n'a pas vu que son projet majeur s'était réalisé sans elle (l'Etat-Providence); d'où son désarroi lorsque, enfin parvenue au pouvoir, elle constate que cet Etat a perdu de son efficacité redistributive. Prenons la tradition libérale. Elle a inventé notre démocratie parlementaire, mais sans comprendre la nécessité pour celle-ci d'un Etat arbitral que les libéraux se contentent de tolérer. Le communisme lui-même, malgré son mimétisme stalinien, a contribué à la solidarité et à la dignité de la classe ouvrière - aujourd'hui tellement transformée qu'il s'effondre dans des combats d'arrière-garde.

RECUPERATION

Cet épuisement des traditions n'annonce par leur mort. Comme une coureur de fond après une épreuve où il a beaucoup donné, chacune doit «récupérer» pour mieux repartir. L'enjeu est de taille. Consentir à la logique de la rivalité serait livrer l'Etat au n'importe quoi, révoquer le souci politique, mettre la démocratie en péril. Encore faut-il que ce nécessaire retour sur soi ne conduise pas à la reprise des thèmes et à la répétition des gestes du passé : une partie de la gauche a commis cette erreur avec la laïcité, et M. Chevènement est tenté par la même régression dans le domaine de l'enseignement.

Autre chose est possible, sans aucun reniement. Le socialisme est porteur d'avenir, s'il reprend son idée première de protection de la société contre la violence de l'économie. Le libéralisme aussi, dans son souci pluraliste qui doit être fondé sur une claire conception du pouvoir qui se trouve à son origine, chez B. Constant et Tocqueville. Et le gaullisme évidemment, s'il ne se dégrade pas en pratique plébiscitaire. Quant au rôle de la tradition royaliste, nous aurons l'occasion d'en reparler (2)... Il y a encore de beaux jours pour une démocratie repensée et approfondie, si nous n'oublions pas que la vraie tradition est critique et la fidélité authentique, créatrice.

Bertrand RENOUVIN

(1) Cf. «Royaliste» 426.

(2) Cf mon livre, «La République au roi dormant» à paraître à rentrée.